

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 15

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

OBJET

Achats de places de spectacle

**Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413311656**

I - RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

- **Par délibération n° 5 du 16 avril 2015** le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a donné délégations de compétences à la Commission Permanente.

- **Par délibération n°3 du 25 mars 2016**, dans le cadre de sa session budgétaire, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a présenté le budget primitif de la Direction de la Culture pour l'exercice 2016.

II- OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet d'obtenir l'approbation de la Commission Permanente pour l'achat de places de spectacle par la Direction de la Culture du Conseil départemental, dans le cadre de la politique culturelle départementale.

1/ Contexte :

La collectivité, au titre de sa politique en faveur de la culture, souhaite favoriser le développement de l'accès à la culture et notamment pour les publics prioritaires du Département.

Dans cette perspective, notre institution a l'intention de procéder à un achat de places pour permettre :

- la promotion de la pratique culturelle,
- la réalisation d'une action sociale en permettant l'accès aux spectacles culturels aux publics prioritaires du Département (ceux relevant des compétences obligatoires du Département).

En conséquence, l'attribution des places sera effectuée notamment au profit de collégiens et de leurs accompagnateurs.

Pour répondre à ce besoin, le choix de la collectivité doit porter sur un spectacle de grande renommée : Il a été retenu l'opéra « Cosi Fan Tutte » qui sera présenté sur Marseille.

Il est donc proposé l'achat de 47 places pour ce spectacle.

2/ Objectifs :

Procéder à l'achat des produits culturels décrits dans le tableau ci-après, totalisant 47 places du spectacle « Cosi Fan Tutte » de l'Opéra de Marseille.

Ces places permettront à des collégiens du département de découvrir l'opéra accompagnés de représentants de la collectivité.

Structure	Objet	Montant TTC	Observations
Opéra de Marseille	Cosi fan tutte	3 230 €	Spectacle Cosi fan tutte : accueil des collégiens accompagnés de représentants de la collectivité (33 places situées au balcon + 14 places dans les loges des balcons)
TOTAL		3 230 €	

III - INCIDENCES FINANCIERES

En cas de décision favorable, la dépense correspondante, soit un total de 3 230 €, sera engagée sur les crédits suivants dont la dotation est suffisante.

Programme	Libellé	Imputation	Montant TTC
10283	Achat de places	011-311-6232	3 230€

IV - PROPOSITIONS

Sur proposition de Madame la déléguée à la Culture et au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL